

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada et États-Unis, \$1.00 par an. Etranger, \$1.50 par an.

VOL. VI.

15 JANVIER 1907

No. 2

SOMMAIRE—Feu M. l'abbé J. D. Filion—Notre frontispice—Le jour de l'an à l'archevêché—Election municipale et question scolaire—Le Christ dans les écoles—Bénédictio d'une cloche—As a foreign language—Les deux Montmartre—Un apôtre du Sacré-Cœur—L'œuvre de la Propagation de la Foi—Nouvelles religieuses—Nécrologie—Remerciements—Ding! Dang! Dong!

M. L'ABBÉ J. D. FILION

Au moment où nous mettons sous-presse, le téléphone nous apporte la nouvelle de la mort du Révèrend M. l'abbé Filion, curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, Manitoba.

M. l'abbé Filion est mort après deux jours de maladie, seulement, d'un empoisonnement du sang causé par une légère coupure au doigt.

Nous recommandons aux prières de tous nos lecteurs, l'âme de ce prêtre si bon, et qui, depuis plus de trente ans, n'a cessé de se dévouer dans le saint ministère, au Manitoba.

NOTRE FRONTISPICE.

Nos lecteurs auront remarqué avec plaisir que notre revue a mis une toilette toute neuve. Tous s'en réjouiront, nous en sommes assurés; et tous ceux qui ne nous ont pas encore fait parvenir le prix de leur abonnement, vont sans doute, nous témoigner leur contentement, en se hâtant de nous aider à payer l'artiste. Pour vivre souvent d'idéal, les artistes n'en attendent pas moins le paiement de leur travail! Ceci étonnera peut-être quelques-uns de nos abonnés retardataires.

Ce n'est après tout, que justice; tous nos abonnés en viendront, même ceux qui par pur oubli probablement, se sont laissés arriérés de deux, trois et même quatre années!

LE JOUR DE L'AN A L'ARCHEVÊCHÉ.

La fête de la Circoncision qui unit dans l'Eglise catholique la joie religieuse à la joie de la grande réunion de la famille a été célébrée avec éclat à St Boniface. A la Cathédrale, S. G. Mgr l'Archevêque assistait au trône, à la grand'messe que célébrait M. le Grand Vicaire, Mgr Dugas, assisté de MM. les abbés Poitras et Paré

Dans un entretien des plus touchants, Sa Grandeur a offert à tous les paroissiens et à tous les fidèles de son diocèse, ses vœux de bonne année les plus affectueux et les plus paternels.

Monseigneur a dit combien il était content et fier de sa ville épiscopale. Il s'est plu à proclamer qu'au triple point de vue de la foi, de la vie intellectuelle et de la charité elle avait la suprématie sur toutes les autres villes de l'Ouest Canadien. Il a dit aux fidèles combien ils devaient être fiers de leur ville qui est dans une ère de progrès peu ordinaire; combien ils devaient être fiers de leur collège classique qui est la plus belle institution scolaire de tout l'Ouest, et qui peut être comparé sans crainte aux meilleures institutions similaires du Canada entier et même d'ailleurs. Les succès remportés par ce collège que dirigent avec tant d'habileté les RR. Pères Jésuites sont là en effet, pour prouver sa supériorité incontestable, tant au point de vue de l'instruction que de l'éducation.

Les citoyens de St-Boniface ont lieu aussi d'être fiers de leurs autres institutions scolaires: école paroissiale et couvent, qui donnent aux enfants une réelle formation en même temps qu'une solide instruction.

Quant aux œuvres de charité, St Boniface est aussi et de beaucoup, la première des villes de l'Ouest, avec son immense hôpital, son hospice pour les enfants et son refuge pour les vieillards.

Ne regardez pas à vos pieds, dit Monseigneur; non, ne faites pas comme ceux dont les yeux ne savent s'élever plus haut que la boue de la rue. Elevez vos regards plus haut, dans le domaine de l'intellectuel, dans les royaumes de la foi et de la charité; c'est là, qu'est la vraie vie qui fait battre le cœur de la ville de St. Boniface; c'est là, que vous trouverez tous l'assurance que notre ville a pour elle un superbe avenir, si, par l'union fraternelle, vous savez lui conserver le caractère que lui a imprimé l'illustre Mgr Taché.

Monseigneur a ensuite montré combien la ville de St Boni-

sace devait de reconnaissance envers ce vénérable pasteur qui a pour ainsi dire, créé St Boniface; et qui en a assuré l'existence par sa charité et son dévouement.

Monseigneur termina en appelant sur sa ville archiépiscopale et sur tous ses habitants et sur tous ses diocésains, les plus abondantes bénédictions de Dieu.

Après la grand'messe, les salons de l'Archevêché ont été envahis par plus de 500 hommes, chefs de famille et jeunes gens qui sont venus offrir leurs vœux à Sa Grandeur.

L'après-midi, de 2 à 5 heures, Sa Grandeur a reçu les nombreux visiteurs qui sont venus lui présenter leurs hommages.

ELECTION MUNICIPALE ET QUESTION SCOLAIRE.

Le 18 décembre dernier, ont eu lieu à St Boniface, les élections municipales.

Une très grave question était en jeu, quoique peut-être indirectement, à savoir: l'annexion de St Boniface à Winnipeg.

Les Canadiens français se sont prononcés contre cette annexion qui ne paraît point désirable pour le moment, en élisant comme maire, M. Téophane Bertrand, ex-trésorier de la ville de St Boniface, de préférence à son concurrent, M. G. Berry.

Si plus tard, la nécessité de l'annexion s'impose, ce que nous ne croyons pas, pour bien des raisons, elle ne se fera qu'après mûre réflexion, car les intérêts matériels et moraux qui sont en jeu, méritent considération.

Au point de vue matériel, St Boniface qui est actuellement en plein progrès, ne pourrait que perdre beaucoup, en allant fondre ses ressources, aujourd'hui très importantes, dans la grande caisse de la ville de Winnipeg qui pourrait sans doute faire beaucoup de promesses, même sur le papier, mais qui, une fois la souris dans la souricière, se contentera certainement de la croquer au bénéfice des citoyens de Winnipeg.

Au point de vue moral, la question est plus sérieuse encore et M. Ashdown, maire de Winnipeg l'a dit lui-même: " Avant que l'annexion de St Boniface à Winnipeg se fasse, il y aura une " importante question scolaire à régler. "

Voilà qui est bon à retenir!

Actuellement, nous recevons notre part des quêtes faites dans la province de Québec, pour les écoles de l'Ouest.

Mais, depuis l'élévation de S. G. Mgr Langevin au siège

archiépiscopal de St Boniface, l'œuvre de la Propagation de la Foi du diocèse de Québec, ne nous envoie plus de secours, quoique notre diocèse soit, après celui de la Colombie, le diocèse qui compte le plus de sauvages (14,000)

C'est pour nous, une raison de dire avec plus de liberté, toute sa générosité envers nous, et de nous acquitter ainsi d'au moins une petite part, de la dette de reconnaissance que nous avons contractée envers cette œuvre et envers tout le diocèse de Québec.

C'est de tout cœur que nous envoyons au généreux diocèse de Québec, l'expression sincère de notre bien vive reconnaissance.

LE CHRIST DANS LES ÉCOLES.

UNE PAGE D'HISTOIRE PAR DOM BENOIT

La journée du 23 décembre 1906 a été toute de joie pour la paroisse de Notre-Dame de Lourdes (Man)

Ce jour là, en effet, dans cette belle et florissante paroisse créée de toutes pièces par les Chanoines Réguliers de l'Immaculée-Conception, avaient lieu une ordination, la bénédiction d'un nouveau couvent, d'une école et un grand bazar au profit de l'église.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui était arrivé la veille même, de St Maurice (Sask) conféra le diaconat au R. P. Edouard Barton des Chanoines Réguliers.

Après la grand'messe célébrée par le R. P. Dom Benoit, curé de la paroisse, la procession se forma et se rendit au nouveau couvent au chant du Veni Creator.

Monseigneur fit la bénédiction solennelle de l'institution qui est à juste titre l'orgueil de la paroisse. Cette construction en bois, repose sur de solides fondations en pierres. Elle mesure 60x44 Pieds. Son aspect est imposant et réjouit le regard.

Ce sont les Sœurs des Cinq Plaies qui dirigent ce couvent.

Après cette cérémonie, Monseigneur se rendit à l'école qu'il bénit aussi. Sa Grandeur a voulu installer elle-même dans les classes de cette école, deux superbes crucifix offerts à Dom Benoit par une généreuse personne.

Rien de plus impressionnant que cette cérémonie si simple en apparence.

En effet, à l'heure où, dans la vieille mère patrie, un gou-

vernement, vil instrument de la franc-maçonnerie, expulse le Christ des écoles, des tribunaux, des hôpitaux, de l'armée et même des églises, son inviolable demeure; il est touchant d'assister sur le sol de la nouvelle France à la prise de possession par ce même Christ-Jésus, de nos humbles mais fécondes écoles de campagnes.

Ce qui donnait à cette cérémonie au sens si profond quoique sous une apparence si simple et si modeste, une importance de tout premier ordre; c'était de voir Mgr l'Archevêque défenseur naturel et valeureux de la foi catholique ainsi que des droits du Christ à régner sur les âmes, comme du droit des âmes à connaître le Christ leur Sauveur; placer de ses propres mains, le signe de notre rédemption, sur les murs de l'humble école.

Ce spectacle est un précieux réconfortant, au Canada même où il y a déjà tant de catholiques qui, par lâcheté et par spéculation honteuse, capitulent devant l'ennemi de l'Eglise et sacrifient les droits sacrés de la religion en acceptant des compromis qui ne sont qu'une fatale consécration du néfaste principe de l'école neutre c'est-à-dire athée et sectaire, et qui proclament ainsi aussi, le droit illégitime de l'Etat sur l'âme des enfants.

Oui, il est beau et consolant de voir cet Archevêque protester contre ces principes condamnés par l'Eglise et par le droit naturel, et protester, non seulement par la parole et par la plume mais encore en se rendant jusque dans nos petites écoles de campagne, pour y apprendre aux murs, la Croix rédemptrice.

A l'occasion de ces bénédictions, deux adresses ont été présentées à Sa Grandeur: l'une, lue par un des citoyens M. Caillé était une touchante expression de la reconnaissance des paroissiens envers Monseigneur pour l'intérêt si grand qu'il a toujours porté à la paroisse de Lourdes; envers les bons religieux grâce aux efforts desquels la paroisse a pu se constituer et prospérer; et envers les Sœurs qui, depuis douze ans et au milieu de difficultés sans nombre se sont dévouées à l'éducation des enfants de la paroisse.

Monseigneur a félicité les paroissiens de leur reconnaissance envers les bons religieux auxquels, dit-il, est due la fondation et le progrès incessant de cette paroisse aujourd'hui si florissante et qui, grâce aux efforts du R. P. Dom Benoit, sera bien-

tôt desservie par un embranchement du C. N. R., ce qui ne pourra que lui apporter une plus grande vitalité.

La seconde adresse fut présentée à Monseigneur par Dom Benoit lui-même. C'est une véritable et éloquente page d'histoire ajoutée à celles déjà si éloquents et si nombreuses qui ont fait de l'humble religieux un des plus valeureux historiens catholiques.

L'exiguïté de notre revue ne nous permet malheureusement pas de reproduire cette adresse en son entier. Du moins, nous voulons que les principaux passages demeurent comme une page de notre histoire religieuse et nationale et nous sommes persuadés que nos abonnés seront heureux de les lire.

AVE MARIA NOTRE-DAME DE LOURDES. LE 23 DÉC 1906.

A Sa Grandeur

Monseigneur Langevin,

Monseigneur,

Votre Grandeur bénissait, le 27 juin 1895, le pauvre monastère en logs où venaient se dévouer les saintes religieuses des Cinq Plaies que deux jours auparavant Notre-Dame de Lourdes avait reçues de Notre-Dame de Fourvières. Aujourd'hui, Monseigneur, vous bénissez une maison modeste encore, spacieuse cependant, qui va les abriter désormais. Pendant les onze premières années, elles ont pratiqué des vertus admirables qui les ont rendues chères à Dieu et aux hommes, et ont exercé cette influence profonde que la femme consacrée à Dieu exerce partout où le Saint-Esprit la conduit. Nous pouvons espérer que cette seconde bénédiction sera aussi féconde que la première, Monseigneur, et que ces saintes épouses de Jésus-Christ continueront de faire de leur école une école modèle à tous les points de vue, et seront bientôt en état d'ouvrir un modeste hôpital, selon les vœux de toute la population.

En bénissant leur couvent, Monseigneur, vous avez béni leur nouvelle école; et après avoir placé le crucifix à la place d'honneur de leur maison, vous l'avez fait porter en triomphe et vous l'avez placé vous-même dans les deux salles de classe. C'est avec un saint transport qu'en ce temps d'universelle guerre aux écoles catholiques, nous voyons Celui en qui se personnifient dans cette province tous les droits et toutes les espérances des catholiques en matière d'éducation, placer le

crucifix dans la principale école de cette paroisse. " Il faut que Jésus-Christ règne " s'écriait Saint Paul: Il faut qu'il règne sur tous, mais il faut qu'il règne surtout sur l'enfance.

Des lois aussi contraires à " l'Acte de l'Amérique du Nord " et à " l'Acte du Manitoba ", c'est-à-dire à la constitution du Canada et à celle de la province qu'à l'équité naturelle et au droit divin, ont entrepris de chasser Jésus-Christ de l'école en y éteignant la langue française et en y faisant mourir la race française. La réparation de cette colossale injustice remplit toute l'histoire de ces seize dernières années; celles de votre pontificat, Monseigneur, comme celles du héros qui vous a précédé, et " la question ne sera réglée que par le rétablissement intégral des droits constitutionnels, naturels et divins ". Mais il est intervenu un " modus vivendi " qui " en fait ", et tant que nous aurons au pouvoir des hommes équitables, laisse aux catholiques une liberté scolaire, sinon parfaite, du moins très appréciable. Or, j'aime à le rappeler, en cette circonstance, c'est ici, dans cette école dirigée par nos sœurs qu'a été accepté et appliqué ce " modus vivendi " qui s'est étendu aussitôt aux autres écoles de la paroisse et puis peu à peu à toutes les écoles qui portaient alors le noble nom " d'écoles du régime de Monseigneur. Nous avons vu arriver un homme qui se disait " le représentant du chef du pouvoir de la Puissance ", et auquel l'Archevêque " permettait la visite de ses écoles " il représentait, dit-il, " l'Acte du Manitoba " et la " constitution canadienne " autant et plus que les " lois de 1890 ", le " droit " autant et plus que la " légalité ", et il venait déclarer les écoles de Monseigneur " écoles publiques " mais en protestant bien haut que le crucifix demeurait à l'école, que les sœurs gardaient leur costume et faisaient la prière avant et après la classe, que les livres désignés par Monseigneur demeuraient les livres de classe, y compris les " Devoirs du chrétien " qui sont la terreur des francs-maçons des Deux-Mondes, et que les livres rejetés par Monseigneur demeuraient bannis de l'école. Et il faisait ces déclarations et ces protestations sous le gouvernement même de Greenway, l'auteur odieux des lois de 1890, mais en vertu d'une commission plus haute. Il faut l'avouer, c'était une manière périlleuse à bien des égards, mais pratique et avantageuse, d'é luder les lois civiles et inconstitutionnelles de 1890 et de remettre les écoles jusqu'à un certain point qui dépendrait de

la bienveillance des hommes du pouvoir, sous le régime de "l'Acte de Manitoba". C'était une manière tout à fait "conforme aux traditions anglaises"; car en Angleterre, qui aujourd'hui invoquerait les lois édictées contre les ordres religieux, même contre les Jésuites, contre les institutions et les pratiques catholiques? Et cependant ces lois n'ont jamais été rapportées; mais elles ont été remplacées par une "pratique équitable" qui, avec le temps, est devenue la loi supérieure de la coutume. De même présentement au Manitoba, sous l'empire de ce "modus vivendi" qui n'existe encore il est vrai, que dans les centres catholiques et non point dans les villes comme Winnipeg, Brandon etc. etc., où les catholiques paient encore une double et injuste taxe, nos écoles, en plusieurs endroits, demeurent, jusqu'à un certain point, françaises et catholiques, tout en étant publiques. L'Inspecteur catholique représente autant "l'Archevêque" et "l'Acte du Manitoba" que les lois de 1890; et peut-être qu'avec le temps, par le concours de tous les hommes équitables et modérés, malgré certaines sollicitations périodiques au fanatisme, et des difficultés nombreuses et journalières, on verra "l'Acte de Manitoba" prévaloir dans les faits et par la coutume sur les lois néfastes de 1890; bien que le plus simple serait d'amender la loi actuelle.....

Honneur donc aux hommes qui au Manitoba s'inspirent dans leur gouvernement du respect de la conscience et de la constitution et cherchent à atténuer les injustices du régime antérieur.

..... Tous, habitants de cette paroisse, nous nous serrons autour de Votre Grandeur, nous vous affirmons, que nous vous comprenons, que nous sommes avec vous et que nous y serons toujours, parce que vous êtes le grand représentant et le défenseur de l'éternelle justice.

F. Paul Benoit,
Sup. des Chan. rég. de l'Im. Conc.
Curé de N. D. de Lourdes.

Le R. P. Delaere, Supérieur de la communauté des Rédemptoristes à Yorkton, était de passage à l'Archevêché. On sait que le P. Delaere est passé au rite ruthène afin de se dévouer à l'évangélisation de ces catholiques dont des milliers ne peuvent avoir de prêtres de leur langue.

BÉNÉDICTION D'UNE CLOCHE.

Le 13 décembre dernier, à Ste Elisabeth, Mgr l'Archevêque a béni solennellement une jolie cloche de plus de 600 livres, sortie des ateliers bien connus de M. Amédée Bollé, au Mans, France

Les noms de la cloche sont: Elisabeth, Marie, Joseph, Elie Adélard, Maxime.

La cérémonie a été très touchante. Le clergé et les fidèles étaient très nombreux.

Dans son adresse à Monseigneur, adresse remplie de sentiments délicats, M. le Curé Rocan a fait très finement l'histoire de la pauvre cloche précédente qui a dû laisser sa place à celle qui était le héros de la fête de ce jour:

" Nous avons autrefois une cloche qui, bien que grosse et forte n'avait pas la voix harmonieuse; aussi, la Providence a voulu qu'elle perde sa voix.

Celle que vous bénirez aujourd'hui Monseigneur, sera plus digne de sa mission."

" En effet, la première cloche étant d'acier, n'aurait su avoir une voix argentine ou le son grave du bronze qu'emploie ordinairement l'Eglise. L'acier a une voix de guerre, elle sent le canon et semble ordonner une charge de cavalerie, plutôt qu'appeler les fidèles à la prière. Aussi, canon plutôt que carillon, la cloche de Ste Elisabeth n'a pu supporter la vie paisible de l'humble clocher qui domine la vaste plaine; et d'ennui, elle est morte un beau matin, alors qu'elle venait de sonner l'Angelus. Brisée — de douleur et d'ennui, sans doute — la cloche d'acier dut quitter le clocher de Ste Elisabeth et céder sa place à sa sœur Elisabeth-Marie-Joseph-Elie-Adélard-Maxime, dont la voix grave et douce en même temps, fera naître dans l'âme des pieux fidèles de Ste Elisabeth, et tour à tour, les douces émotions des fêtes et les salutaires réflexions des deuils inévitables. "

Etaient présents, en outre de M. Elie Rocan, curé de la paroisse: les Rds Messieurs J. D. Filion, curé de St J. Baptiste; J. M. A. Jolys, curé de St Pierre; N. C. Jutras, curé de Letellier; A Bourret, curé de Ste Agathe; J. Chaignes, Miss. de Chavagnes; J. M. Desrosiers, curé de St Antoine d'Aubigny; J. A. Bastien, Miss. de Ste Amélie; Raoul Giroire, vicaire de St Jean Baptiste.

Parmi l'assistance on distinguait: M. Préfontaine de Caril-

lon, au parlement de Manitoba; M. Rocan, père de M. le Curé M. le Dr Bélanger de St Jean-Baptiste; M. Comeau, marchand de St Jean-Baptiste; M. Lory de Morris, etc. etc. etc.

Les offrandes ont été généreuses et se sont montées à la belle somme de \$180.00. Les billets de \$5.00 et de \$1.00 étaient nombreux; c'est ce que les Américains appellent: a dollar collection. Les Canadiens disent: C'est une offrande de Monsieur!

Dans tous les cas, Curé, fidèles et amis méritent toutes nos félicitations.

Au retour de Ste Elisabeth, Mgr l'Archevêque s'est arrêté à St Jean-Baptiste où il a visité l'école des garçons, dirigée par les Frères de la Croix de Jésus.

Monseigneur a répondu par une bénédiction et un grand congé, à la belle et affectueuse adresse que lui ont présentée les élèves

AS A FOREIGN LANGUAGE

BÉNÉDICTION DU COUVENT DES FILLES DE LA CROIX

ST MAURICE (SASK.)

Dans les écoles publiques des nouvelles provinces, au mépris de tous nos droits de Catholiques et de Canadiens-Français, il est défendu d'enseigner le catéchisme et le français avant trois heures de l'après midi. Ainsi, l'enseignement de notre sainte Religion, le plus important de tous, le seul indispensable, est réservé pour la dernière demi-heure de classe, alors que les enfants, fatigués par l'étude de l'anglais, ne peuvent plus y donner toute l'attention nécessaire; et chez nous, car nous sommes ici chez nous, par droit de premier occupant, notre langue française est considérée comme une langue étrangère, "as a foreign language". Voilà un état de choses que beaucoup supportent avec trop de patience et même, de complaisance. Un grand nombre cependant, le souffrent impatiemment et cherchent à y échapper, autant que possible, en élevant à leurs frais, des écoles séparées, où ils appellent des maîtres ou maîtresses catholiques.

M. le Curé de St Maurice et ses paroissiens sont de ceux qui connaissent leurs droits et comprennent leurs devoirs. Aussi, veulent-ils que leurs enfants soient élevés chrétienne-

ment et apprennent à l'école, leur religion et leur langue maternelle; et en ont-ils pris les moyens.

Il y a un an, sur leurs instantes supplications, Monseigneur qui, on le sait, a ces choses-là fort à cœur, leur envoyait deux sœurs, Filles de la Croix. Elles furent logées tant bien que mal et se mirent aussitôt à l'œuvre. Mais l'exiguïté et la pauvreté les empêchaient de faire tout le bien dont elles sont capables et qu'on attend d'elles. Grâce au zèle ardent de M. le Curé et au dévouement admirable de ses paroissiens, un beau couvent tout en bois, très bien fait et d'un bon marché d'exception, vient d'être achevé tout près du presbytère. Pour le bénir et marquer à ces braves gens toute sa satisfaction pour leur belle œuvre, Monseigneur n'a pas hésité, malgré ses multiples occupations et la longueur du voyage, à partir mardi soir (17 déc.) pour St Maurice. Sa Grandeur arrivait à Antler le lendemain soir: quatre voitures et cinq cavaliers montés sur de fringants branchos, l'y attendaient. Bientôt le cortège se dirigea, d'une allure rapide, à travers l'immense prairie, vers St Maurice où il entraît une heure plus tard, au son de toutes les cloches du village. Plusieurs paroissiens s'étaient déjà réunis au presbytère pour saluer Monseigneur qui les retint toute la veillée, sous le charme captivant de sa conversation. Le lendemain, après la grand'messe chantée par M. Poirier, curé de St Raphaël, assisté de M. Ferland, curé de St Antoine des Prairies et de M. le Curé de St Maurice, comme diacre et sous-diacre, un des paroissiens s'avança vers le chœur et lut au nom de tous, une adresse à Monseigneur. Cette adresse d'un style simple et de bon goût, était remarquable par les hautes idées qu'elle renfermait sur l'éducation catholique et française, sur la mission des religieuses "de ces pauvres sœurs chassées de France" auxquelles est confiée cette éducation; sur le zèle et le dévouement bien connus de M. le Curé. Les paroissiens de St Maurice y exprimaient aussi leur joie, de voir s'élever à St Boniface une nouvelle cathédrale, plus grande et plus belle que la première, plus digne du Dieu qui en fera sa demeure; et signe durable autant que nécessaire des progrès de la Foi dans le diocèse. Ils terminaient en remerciant Monseigneur des marques toutes particulières de bonté et de paternelle affection qu'il n'a cessé de leur donner, les traitant en "enfants gâtés".

Après les avoir remerciés des bons sentiments à son égard,

exprimés dans l'adresse, Sa Grandeur les a chaudement félicités de leur œuvre et a pleinement approuvé leurs pensées sur l'éducation de leurs enfants. Oui, ils ont raison de vouloir par dessus tout, dans leur école, l'enseignement du catéchisme et du français; car, bien connaître son catéchisme, bien connaître et parler le français, est assurément un grand moyen de conserver la Foi. L'expérience nous le prouve. Parmi les Canadiens qui ont oublié leur langue maternelle pour ne parler que l'anglais, beaucoup ont aussi perdu ou apostasié leur Foi catholique.

Puis, Monseigneur s'est fortement élevé contre la trahison dont nous avons été victimes de la part de nos gouvernants qui, lors de la néfaste loi scolaire de 1892 et de 1905, ont lâchement abandonné nos droits de catholiques, consacrés cependant par la Constitution. Ah! si tous les Canadiens-français, vraiment soucieux de leur honneur et conscients de leurs droits et de leur devoir, au lieu de supporter trop complaisamment les affronts qu'on leur prodigue, et de courber le dos, pour ainsi dire, devant ceux qui insultent à leur foi et à leur nationalité, se levaient pour défendre leurs intérêts les plus sacrés, nous ne serions pas méprisés plus longtemps; on nous respecterait et l'avenir ne serait pas si sombre. Notre Archevêque voudrait avoir une voix assez puissante pour réveiller tous ceux qui dorment, en poussant le cri d'alarme.

Pasteur vigilant, il sait combien le danger est pressant, et il nous en avertit; car, il n'est pas comme ces pasteurs d'Israël dont il est dit: " Malheur aux pasteurs d'Israël, à ces chiens muets qui ne veulent pas aboyer " Si les brebis sont mangées par les loups, ce ne sera pas faute d'être averties par leur pasteur.

Puis, Sa Grandeur a loué comme il convenait, le don généreux de feu dame Sylvestre, qui a légué \$500 pour la construction du nouveau couvent. Dieu donne à son âme un lieu de rafraîchissement de lumière et de paix.

En terminant, Monseigneur a porté à la connaissance des paroissiens, le règlement des classes du couvent. Le français sera enseigné toute la journée au couvent par les chères sœurs et l'anglais, toute la journée également, à l'école publique par la maîtresse laïque. Les enfants seront divisés en deux sections dont chacune ira le matin dans une classe et le soir dans une autre. Ainsi, tous pourront apprendre le français et l'anglais

ainsi que leur catéchisme; les chères sœurs les prépareront avec soin à faire leur première communion.

Avant de bénir le peuple, au nom du Pape, Sa Grandeur a fait ressortir en termes émus, la sagesse et la fermeté apostolique de S. S. Pie X, dans la condamnation des associations cultuelles, contraires à la divine constitution de l'Eglise.

Puis, Monseigneur procéda à la bénédiction du nouveau couvent, en présence d'une assistance recueillie et tout heureuse; après quoi, du seuil même du couvent, il benit solennellement la grande croix du cimetière.

Après une courte mais charmante séance donnée par les élèves du couvent, et un beau dîner auquel assistaient les commissaires d'écoles et un certain nombre de paroissiens, Sa Grandeur quittait St Maurice, suivie, malgré le froid, par cinq voitures jusqu'à Antler et arrivait le soir même à Brandon, chez les bons Pères Rédemptoristes.

Cette fête a été de celles qui raniment les courages, unissent les cœurs et les volontés pour la lutte et dont St Maurice gardera longtemps le souvenir.

LES DEUX MONTMARTRE

PERSÉCUTION EN FRANCE — PERSÉCUTION AU CANADA.

Le Canada-français est bien l'écho fidèle de la vieille et chrétienne mère-patrie. Partout, du nord au sud, de l'est à l'ouest, on y rencontre, même en pleine contrée protestante, des noms qui rappellent avec amour ce que la France catholique a de plus beau, de plus pieux et de plus doux.

Il y a un instant, nous parlions de la paroisse de Notre Dame de Lourdes; maintenant, c'est de Montmartre dans la Saskatchewan aussi, et de ses progrès que nous entretenons nos lecteurs.

Ces deux noms sont inséparables en France, ils le sont aussi au Canada.!

Le 20 décembre dernier, cette belle et toute nouvelle paroisse était en liesse. C'est que ce jour-là, les paroissiens assistaient à la bénédiction solennelle de la chapelle provisoire que leur foi avait élevée à la gloire du Christ et à son Sacré-Cœur.

Monsieur le Grand-Vicaire, Mgr Dugas, s'était rendu à Montmartre, pour offrir à Dieu ce nouveau sanctuaire.

La cérémonie a été des plus touchante et la piété des fidèles très grande.

Il y a à peine trois ans que cette paroisse a un curé résident. Aujourd'hui, grâce aux efforts du Rév. M. Thériault et à la générosité des paroissiens, cette chapelle très coquette est prête à recevoir les fidèles.

Cette chapelle qui mesure 60x40 pieds, est construite en bois. Elle repose sur de bonnes fondations en pierre, et une fournaise placée dans la cave, la chauffe à la satisfaction de tous.

Une des deux petites sacristies a été préparée pour y garder le Saint-Sacrement et pour que M. le Curé puisse y dire la messe sur semaine. Le coût total ne dépasse pas deux mille piastres.

M. le Curé a raison d'être content de son œuvre, et ses paroissiens ont raison aussi de lui être reconnaissants du dévouement qu'il a montré.

Une jolie séance dramatique et musicale avait été préparée pour recevoir Mgr Dugas. Elle eut lieu la veille de la fête et M. le Grand-Vicaire en a été enchanté. M. l'abbé Maillard, curé de Wolsly était venu avec sa troupe d'acteurs afin de sympathiser avec Montmartre, et prêter leur concours à leurs voisins et amis. La population a su apprécier cette générosité et cette courtoisie.

Après la séance, un de ces bons fils de la vieille France qu'on rencontre nombreux sur notre sol manitobain, et qui ont toutes nos sympathies, se présenta sur la scène et dit: "Hier soir, j'ai dépouillé mon courrier et les journaux de France m'ont apporté le récit des horreurs qui se commettent dans notre pauvre France. J'ai lu les attaques dirigées contre l'église de Montmartre, l'église du vœu national, j'ai vu ce que le grand et le réparateur Montmartre de là-bas allait devenir, et j'ai réfléchi, car le sommeil ne pouvait me venir.

Avec l'approbation de Mgr Dugas et de M. le Curé, je me permets de vous faire part de la pensée qui m'est venue: Il me semble que le Sacré-Cœur serait content de nous, si pour réparer l'injure qui lui est faite dans son grand Montmartre de Paris, nous faisons une souscription pour faire chanter une grand'messe dans le petit Montmartre du Canada."

La proposition fut acceptée; et, dans sa réponse à l'adresse de M. le Curé, Mgr Dugas souligna cet acte de foi et en félicita

celui qui en avait eu l'idée, et tous ceux qui avaient contribué à la réaliser.

En revenant de Montmartre, Mgr Dugas nous faisant part de ses réflexions, nous disait combien était extraordinaire le développement de nos groupes et fondations catholiques dans l'Ouest.

Cependant, l'avenir n'est pas sans nous inspirer de très sérieuses craintes.

En effet, la difficulté pour établir des écoles séparées devient de plus en plus grande à cause de la mauvaise volonté du bureau d'éducation qui va toujours s'accroissant. L'Ordonnance scolaire semblait permettre l'établissement facile de ces écoles, mais les règlements du bureau d'éducation les rendent presque impossibles; violant ainsi le texte de l'Ordonnance, et enlevant aux Catholiques-français, le peu qui leur avait été laissé. Dans ce pays découvert et colonisé par les Français et les Catholiques, la religion est habilement étouffée, et la langue française, selon le mot des règlements mêmes du Bureau d'éducation, y est traitée " as a foreign language "

Nous donnerons bientôt des preuves de cette nouvelle persécution.

UN APOTRE DU SACRÉ-CŒUR

FEU ARMAND DUGAS

Voilà un mois déjà que M. Armand Dugas, fils de M. Dugas, député de Montcalm au Fédéral, expirait à l'Hôpital de St Boniface.

Tous les journaux ont annoncé sa mort, tous se sont plu à reconnaître sa grande intelligence, son amabilité. Agé de 22 ans à peine (Il avait atteint cet âge la semaine même où il est tombé malade), Armand Dugas était déjà reçu avocat après avoir remporté sa licence avec distinction. Il promettait d'autant plus pour l'avenir, que sa vive intelligence était soutenue par un travail opiniâtre et une conduite exemplaire. Il était de ces jeunes gens qui comprennent que, pour ne pas abîmer leur vie, pour grandir leur vie et pour la rendre productive, deux choses sont absolument indispensables : le travail et la piété.

Ses succès ont été la juste récompense de ses labours. Ils ont été le plus fier démenti à tous ceux qui prétendent pour

excuser leurs bassesses et leur vie de débauche, que l'intelligence et la piété ne peuvent marcher de pair.

Quant à sa piété elle était plus qu'ordinaire.

Qu'il me soit permis de relater ici deux traits de la vie intime de ce jeune homme qui peut servir de modèle aux membres de l'Association Catholique de la Jeunesse.

Armand Dugas avait une très grande dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus.

Lors de la fondation de l'A. C. J. C. dont il fut le secrétaire jusqu'à ses derniers jours, il appuya fortement pour que cette association se mit d'une manière toute particulière sous la protection du S. Cœur, et insista pour que cette consécration fut inscrite dans les statuts de cette association.

Cette dévotion se manifestait par des actes de pratique. Armand avait confiance dans les promesses de salut faites par le Sacré-Cœur à tous ceux qui communieraient avec piété pendant neuf premiers vendredis du mois consécutifs.

Ce ne fut pas sans difficultés, on le conçoit aisément, qu'un jeune étudiant peut accomplir semblable pratique de dévotion. Armand Dugas eut le courage de commencer et le courage plus grand encore de continuer.

Son cinquième vendredi lui demanda une générosité peu ordinaire. C'était au commencement des vacances, Armand se trouvait alors dans les montagnes du nord et à neuf milles de la petite ville de Rawdon. Le plaisir ne lui fit pas oublier le premier vendredi du mois. Ce jour arrivé, il se leva avant l'aurore et fit les neuf milles qui le séparaient de l'église.

Une telle foi méritait une récompense. Le Sacré-Cœur la lui a accordée en lui donnant de faire dans son lit d'hôpital, la neuvième communion de la sainte série.

C'est avec une bien grande joie qu'il annonçait à son cousin Mgr Dugas, "qu'il venait de faire son neuvième vendredi".

Un autre trait non moins héroïque, montre encore sa foi.

Après avoir passé avec succès, son examen de la licence à Québec, Armand qui avait promis un pèlerinage à la bonne Ste Anne de Beaupré s'il réussissait, se rendit à pieds de Québec à la basilique de la grande Sainte ; soit une distance de 21 milles !

Ces traits se passent de commentaires, ils sont plus éloquents que tous les discours.

Puisse Armand Dugas trouver de nombreux imitateurs au sein de l'A. C. J. C.

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC.

Nous venons d'apprendre avec plaisir, que l'Œuvre de la Propagation de la Foi du diocèse de Québec, vient de donner à un des vaillants évêques de l'Ouest, Mgr Grouard, la jolie somme de \$950, pour lui venir en aide dans ses missions

Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour mieux faire connaître cette œuvre si belle du diocèse de Québec, et lui témoigner notre reconnaissance pour tous les secours si précieux qu'elle a accordés durant de longues années à toutes les missions de l'archidiocèse de St Boniface.

o o o

Fondée à Lyon en 1822, l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi fut établie à Québec en 1836, par un mandement de Mgr Signay et avec la permission du Souverain Pontife Grégoire XVI. Elle fut enrichie des mêmes indulgences et jouit des mêmes privilèges que la société de France; son but était de propager la foi au milieu des peuplades sauvages qui habitaient encore le Canada, et d'établir des missions au milieu des colons trop pauvres pour bâtir des églises et subvenir à l'entretien des prédicateurs de l'Évangile.

Les règlements ont toujours été les mêmes que ceux de Lyon et toutes les paroisses du diocèse ont toujours fait partie de l'Association.

De janvier 1839 à mai 1876, parurent des Annales intitulées: "Rapports sur les missions du Diocèse de Québec et autres missions qui en ont ci-devant fait partie."

Le premier compte-rendu imprimé parut en 1836. Les recettes s'y chiffraient à \$3.740. Dans les dépenses on vit dès lors apparaître une somme de \$800 (4.000 fr.) pour les "Missions de la Rivière-Rouge."

Cette même année 1839, le diocèse de Québec donnait \$400 (2.000 fr.) pour la Colombie; \$360 (1.800 fr.) pour les missions du Lac Abitibi; \$400 (2.000 fr.) pour les missions sauvages de St Maurice, et il ne gardait pour ses propres missions que la modique somme de \$400 (2.000 fr.)

Mais, si les annuaires ne commencent qu'en 1839, il ne faudrait pas croire pour cela que la générosité du diocèse de Québec en fut à ses premiers essais. Depuis longtemps déjà ce

diocèse avait généreusement contribué, en hommes et en argent, à l'établissement de la "Rivière-Rouge"

C'est ainsi qu'en 1818, Mgr Plessis avait ordonné une collecte générale à cette fin, et qu'en 1830, Mgr Panet en avait fait de même; sans compter toutes les contributions particulières données à Mgr Provencher et à ses successeurs.

De 1836 à 1878, la Propagation de la Foi de Québec a donné aux missions de la Rivière-Rouge, la jolie somme de \$17 460 (85.000 fr.) ; en 1863, Mgr Taché recevait encore \$4.884 (24.420 fr.) pour rebâtir son palais épiscopal ainsi que le couvent des religieuses, détruits par un incendie.

En 1832, le Rév Père Lacombe faisait une abondante collecte dans les paroisses de ce diocèse.

De 1883 à 1900, ce même diocèse de Québec distribuait pour sa part de la quête de la Pentecôte, aux évêques de la province ecclésiastique de St Boniface, la somme plus qu'éloquente de \$15 172 (75.000 fr.)

En 1895-96, nos écoles catholiques ont reçu, toujours des mêmes mains, près de \$2.000 (10.000 fr.)

En 1899, l'œuvre des Métis recevait à son tour \$978 (4 890 f)

Depuis, la générosité du diocèse de Québec envers l'Ouest, ne s'est point ralentie, et notre dette de reconnaissance loin de s'éteindre, ne fait que croître chaque jour. Il y a quelques semaines à peine, Mgr Grouard recevait encore de cette même source, \$950 (4.750 fr.)

Enfin, nous ajouterons quelques chiffres qui prouveront encore que le diocèse de Québec étend sa générosité au-delà même des frontières canadiennes et ne craint point de traverser les mers.

Depuis 1868, cette œuvre a distribué:

\$2.000 (10 000 fr.) pour les Arabes de l'Algérie; a peu près \$50.000 (250.000 fr.) au Rév. P. Mounot, s. J. pour l'Université de Beyrouth; \$20.000 (100.000 fr.) au R. P. Voisin pour les missions d'Afrique; \$15 000 (75.000 fr.) au R. P. Bouchard, pour les missions de l'Afrique Centrale; \$1 279 (6 395 fr.) pour les séminaires de l'Inde; je ne sais combien de mille piastres au R. P. Dallet, pour le Séminaire des Missions Étrangères à Paris; \$19 578 (97.890) pour la Terre Sainte; \$8 171 (40 855 fr) pour les nègres d'Afrique.

Il faudrait encore parler des collectes de Mgr Hissa et de tant et de tant d'autres missionnaires qui n'ont pas donné le

chiffre de leurs quêtes; enfin, il faudrait encore ajouter la somme de \$8.723 (18.615 fr.) envoyée de 1890 à 1901, au Conseil de Paris, pour les Missions Etrangères, etc. etc. etc.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CEDOWN, SASK. — Les Polonais de cette paroisse que dessert le Rév. M. Poloska, viennent de commencer leur chapelle.

WILLOW-BUNCH, SASK. — L'église de St Ignace des Saules, construite par les Métis et les Canadiens-français que dirige M. l'abbé Lemieux, est suffisamment terminée pour être livrée au culte. La bénédiction solennelle se fera lors de la visite pastorale, au printemps de 1907.

SEDLEY STATION, SASK. — Les Allemands et les Français catholiques ont construit une chapelle qui sera bientôt terminée. Cette station se trouve sur la ligne d'Arcola à Regina.

WEYBURN, SASK. — La chapelle construite à Weyburn, paroisse composée de Français, d'Allemands et d'Anglais et située sur la ligne qui va d'Estevan à Moose-Jaw, (Soo-Line) est maintenant, complètement terminée. Ce sont les RR. Pères de la Salette qui en sont les desservants.

MUNSTR, SASK. — Les RR. Pères Bénédictins allemands, de Munster (diocèse de Mgr Pascal) ont terminé leur nouveau monastère temporaire. L'édifice mesure 61x38. Il est à deux étages et peut loger 25 religieux.

L'an prochain, les RR. Pères commenceront la construction de leur nouvelle église qui mesurera 205 pieds de long par 80 de large. Ils ne finiront d'abord que le soubassement qui servira au culte pendant quelques années.

Voilà assurément, des hommes de progrès!

NECROLOGIE.

Le premier de janvier, est décédée à l'Hôpital de St Boniface, la Révérende Sœur Alice Diamond, qui pendant plus de neuf ans, s'est dévoué aux soins des malades de cette institution. Jusqu'au dernier instant, Sœur Diamond a gardé sa pleine connaissance, et elle a rendu l'âme en répondant aux prières que la Révérende Mère Vicairé récitait à son chevet.

Nous pouvons affirmer sans crainte, que Sœur Diamond est encore une victime de la charité.

REMERCIEMENTS.

Si nous réclamons notre dû, nous tenons aussi à payer ce que nous devons. C'est pourquoi ce nous est un très grand plaisir que de remercier ceux qui, non seulement, ont déjà payé leur abonnement aux CLOCHES, mais qui y ont ajouté des étrennes que nous savons apprécier.

Nos remerciements à M. l'abbé L. N. Dubuc, curé de la paroisse de Ste Hélène de Montréal, pour le beau billet de \$5 00 et tout neuf, qu'il nous a adressé.

Merci au paroissien de St Adolphe (Man.) qui, contrit d'avoir jadis retardé à payer son abonnement, nous a prouvé son attachement et son ferme propos, en soldant le dû et en payant de plus, pour deux années à venir.

Voilà la vraie marque d'une contrition sincère.

Nous promettons le pardon complet, à tous nos retardataires qui suivront l'exemple de ce Monsieur.

«Comme j'ai la visite deux fois le mois des PETITES CLOCHES et qu'elles me font passer un temps très agréable, nous écrit une aimable demoiselle de Murray Bay, et ne voulant pas me priver de leur compagnie pour l'année prochaine, je leur envoie leurs étrennes afin de les encourager à venir me donner des nouvelles de par chez nous!

Voilà qui est encourageant et qui assurément, ne peut que nous faire plaisir.

A tous, notre meilleur merci.

DIGN! DANG! DONG!

A L'ARCHEVECHÉ. — Le 3 courant, Mgr l'Archevêque est parti pour Kenora où il est demeuré quelques jours chez les RR. Pères Oblats. Sa Grandeur était accompagnée de M. l'abbé Mireault, curé de Kewatin.

— M. l'abbé Deshaies, premier vicaire de la cathédrale, est allé dans sa famille. Un congé de deux mois lui a été gracieusement accordé, bien mérité qu'il était, par ses dévoués services.

SEDLEY. — M. l'abbé Van de Velde a été nommé curé missionnaire à Sedley, centre allemand et français.

CAPOSVAR. — M. l'abbé Pirot, curé de Caposvar, est parti la semaine dernière pour la Belgique, pour revoir sa famille, et aussi, dans les intérêts de sa colonie.